

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-AC155

présenté par
M. Gumbs

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 41:, insérer l'article suivant:

Mission « Culture »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.